



Déterminants du micro entrepreneuriat féminin informel au Burundi : Expérience des femmes petites commerçantes de Gatumba

Determinants of informal female micro-entrepreneurship in Burundi: Experience of women small traders in Gatumba

NSABIYUMVA Eric

Doctorant-Chercheur

Finance Organisation Contrôle-Stratégie (FOCS), Centre d'Etudes, de Recherche et d'Inter culturalité pour le Développement Economique et Social (CERIDES), **Université Catholique d'Afrique de l'Ouest -Dakar, Sénégal**

Pr WADE Mohamed El Bachir

Université Cheikh Anta Diop (UCAD), Finance Organisation Contrôle-Stratégie (FOCS), Sénégal

Résumé : L'entrepreneuriat, même informel constitue pour les femmes burundaises une opportunité d'accéder à des activités génératrices de revenus. Notre objectif est de comprendre les principaux déterminants leur ayant poussé à s'engager dans l'informel. Contrairement à l'opinion selon laquelle le micro-entrepreneuriat informel des femmes burundaise n'est déterminé que par "l'exclusion involontaire du marché du travail" ou la "pauvreté", cet article a montré que le micro-entrepreneuriat informel des femmes peut être déterminé par un large éventail de facteurs, notamment : gagner un revenu, le manque de terres cultivables, le chômage, la pauvreté, l'intérêt de faire des affaires, une flexibilité et une autonomie accrue, la possibilité de combiner avec les obligations familiales et la renégociation des pratiques spatiales.

Mots-clés : Déterminants ; Micro Entrepreneuriat féminin ; Informel.

Abstract: Entrepreneurship even informal, is an opportunity for Burundian women to access income-generating activities. Our objective is to understand the main determinants that led them to engage in the informal sector. Contrary to the view that the informal micro-entrepreneurship of Burundian women is only determined by "involuntary exclusion from the labor market" or "poverty", this article has shown that the informal micro-entrepreneurship of women can be determined by a wide range of factors, including: earning an income, lack of cultivable land, unemployment, poverty, interest in doing business, increased flexibility and autonomy, ability to combine with family obligations and the renegotiation of spatial practices.

Mots-clés : Determinants; Female Micro Entrepreneurship; Informa.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.7575851>

1. Introduction

L'économie informelle regroupe des activités qui ne sont pas ou peu observées ou encore qui échappent à l'observation, (Pesqueux ,2021). C'est à ce titre qu'elle serait caractérisée par la manière dont elle « échappe » aux institutions tant d'un point de vue légal que social (Pesqueux Y., 2021). Pendant de nombreuses années, les chercheurs se sont efforcés de parvenir à un consensus sur les raisons pour lesquelles certains entrepreneurs n'exploitent pas des entreprises commerciales totalement légitimes mais, plutôt des entreprises informelles qui ne sont pas constituées en tant qu'entités juridiques indépendantes du propriétaire, ne tiennent pas de comptes officiels et/ou ne sont pas enregistrées auprès des autorités, par exemple à des fins fiscales (OIT 2012).

En Afrique subsaharienne, le développement du travail informel féminin a modifié les rapports sociaux de sexe en plaçant les femmes au cœur des stratégies de survie des ménages (Ba Gning, 2013). Avec la circulation des capitaux monétaires et marchands, elles ont acquis un poids plus important dans les stratégies familiales et professionnelles. Toutefois, elles restent concentrées dans les emplois les plus précaires, avec une certaine prédilection pour les activités commerciales et artistiques plus faciles à créer, moins exigeant en termes d'investissement et demandant peu de qualifications spécifiques (Louart, 2002). Selon Louart (2002), toute motivation humaine est orientée vers un but et donc un résultat auquel l'individu souhaite parvenir. Toutefois, les motifs sont difficilement observables, on ne peut que les supposer dans une certaine mesure. En effet, l'entrepreneuriat féminin est un phénomène complexe, et confronté à une double problématique (Ruatbi & Hernandez ,2017).

En effet, Hart & al. (2019) constatent que le taux le plus élevé d'activités entrepreneuriales des femmes se trouve en Afrique subsaharienne (21,8%), et le taux le plus bas se trouve dans les régions d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (6%). Le rapport du BIT (2013), estime que le taux moyen d'intention des femmes de créer une entreprise pour les trois prochaines années est de 17,6 %, soit seulement 4 % de moins que les hommes. Il est fascinant de constater que ces intentions entrepreneuriales se retrouvent davantage dans les pays à faible revenu, suivis des pays à revenu moyen et élevé (Hart & al. 2019).

Selon Latouche (1996), dans le secteur informel, certaines personnes ont tendance à se réclamer ingénieurs sans être véritablement ingénieur, d'autres se réclament industriels sans pour autant être industriels, d'autres encore se disent être entrepreneurs sans jamais être entrepreneurs. Ce secteur y est également reconnu comme un potentiel « incubateur » pour le développement de

micros, petites et moyennes entreprises (ILO, 2002). Cela est valable pour toutes les populations en général et de manière exceptionnelle pour les femmes.

En outre, plusieurs chercheurs s'accordent de dire que le secteur informel est considéré comme l'ensemble des activités génératrices de revenus exercées en dehors des règles institutionnelles ou du cadre des réglementations de l'État (Williams, 2006 ; Biles, 2009 ; Williams & Nadin, 2010). Le monde entier a reconnu qu'il ne peut y avoir de développement durable sans l'implication et la participation des femmes ou sans considération de leur rôle et leur place dans la société. Par ailleurs, étant numériquement supérieures aux hommes, elles travaillent 2/3 de toute la durée de travail mais, avec 1/3 de temps serait enregistré ou déclaré avec 1/10 des revenus mondiaux qui leur serait destiné tandis que seulement 1 % des biens et des richesses leur appartiendrait (Zanan, 1991).

L'économie informelle, constitue une source particulièrement importante de travail pour les femmes dans de nombreux pays en développement (OIT, 2002 ; Lloyd –Evan 2008 ; Zognig & al. 2017) et le Burundi n'en fait pas exception. Bhowmik (2005), estime quant à lui que la vente ambulante opérée par les femmes constitue le bas échelon de par les commerçants ambulants en général. Dans la plupart des cas, elles s'engagent dans ce petit commerce à cause généralement de la pauvreté, elle-même qui cause le manque capital de démarrage considérable et ainsi dans la plupart de cas, elles se retrouvent seules étant dans la grande nécessité de nourrir la famille. La plupart des études déjà faites sur le sujet mettent en avant la motivation économique à s'engager dans le travail économique indépendant (Kantor ,2002).

Compte tenu de tout ce qui précède et en référence aux données issues d'une enquête menée auprès de 100 femmes exerçant le petit commerce transfrontalier dans la zone de Gatumba sur la frontière entre le Burundi et la République Démocratique du Congo, notre étude a tenté de vérifier les facteurs qui ont déterminé leur engagement dans ce domaine d'activités entrepreneurial informel.

Notre étude s'articule autour des principaux points suivants : (1) Introduction, (2) définition des concepts clés (3) Cadre théorique des déterminants de l'entrepreneuriat féminin informel, (4) L'approche méthodologique de l'étude, (5) Présentation de Résultats et (6) Conclusion.

2. Cadre Théorique sur les déterminants du Micro entrepreneuriat informel féminin

Selon Sadio (2013), le développement du travail informel féminin en Afrique subsaharienne a modifié les rapports sociaux de sexe en essayant de placer les femmes au cœur des stratégies de survie des ménages. Par ailleurs, les entrepreneurs opérant dans l'économie informelle composés majoritairement de femmes tels que les marchandes ambulants, les artisanes, les

agricultrices, et les petites commerçantes, étaient largement décrits comme de simples résidus d'un ancien mode de production et comme disparaissant rapidement avec la modernisation (Charmes, 2009). Conceptualisés de cette manière, certains courants de pensées considèrent la croissance des entrepreneurs informels comme symbole du « sous-développement », du « traditionalisme » et de l'« arriération », tandis d'autres considèrent que l'avènement de l'économie formelle symbolisait le « progrès », le « développement » et l'« avancement » (Packard, 2007).

Cependant, un nombre sans cesse croissant d'études ont révélé que l'entrepreneuriat informel en général (OCDE, 2002 ; OIT, 2002a,b ; Schneider & Bajada, 2005 ; Williams, 2006 ; Schneider, 2008 ; Feige & Urban, 2008 ; Charmes, 2009 ; Jütting & Laiglesia, 2009), et l'entrepreneuriat informel des femmes plus particulièrement (De Soto, 2001 ; Perry et Maloney, 2007 ; Minard, 2009 ; Venkatesh, 2006 ; Volkov, 2002 ; Williams, 2006 ; Williams & Round, 2007 ; Williams, 2008), est étendue, continue et même croissante dans de nombreuses populations. Dans tout état de cause Ozaralli & Rivenburgh (2016) reconnaissent que le rôle des femmes dans les activités entrepreneuriales peut apporter une contribution considérable au développement économique et social du pays.

C'est dans cette perspective que nous analysons dans cet article, les facteurs déterminants de l'entrepreneuriat informel des femmes au Burundi avec une expérience sur les femmes exerçant le commerce transfrontalier dans la zone Gatumba sur la frontière avec la RDC qui ont choisi d'évoluer dans le secteur informel. On commence par l'élucidation des concepts clés relatifs au sujet.

2. 1. Revenu familial

Alors que certains affirment que l'entrepreneuriat informel se concentre dans des populations à faible revenu d'autres estiment que bien que les groupes à faibles revenus s'engagent de manière disproportionnée dans l'entrepreneuriat informel (Ahmad, 2005). En outre, ils en bénéficient moins, ce qui signifie que de telles entreprises renforcent plutôt que de réduire les inégalités produites par l'économie informelle (Ahmad, 2005). Il en résulte que l'engagement dans l'entrepreneuriat informel conduit à une « marginalisation renforcée » de leur position (Williams, 2014 a). Toutefois, cette situation diffère selon les populations, notamment en fonction du niveau de protection sociale dont bénéficient les populations à faible revenu du moins dans les pays où cela existe. Dans les pays à faible revenu, le travail salarié est l'exception et non la norme, pour les hommes comme pour les femmes.

H₁ : Le besoin de contribuer au revenu familial a une influence dans l'engagement du micro-entrepreneuriat

2. 2. Le Niveau d'éducation

Selon Collins & Moore (1964), les premières études sur l'entrepreneuriat ont établi une relation négative entre le niveau d'éducation et l'entrepreneuriat, suggérant que la poursuite d'une carrière entrepreneuriale était laissée à ceux qui n'avaient pas un niveau d'éducation élevé. Par ailleurs, plus le niveau d'éducation de l'entrepreneur n'augmente, plus la tendance à opérer sur une base formelle s'accroît (Baculo 2001, Capisarow 2004 ; Capisarow & Barbou, 2004). En outre, comme l'affirment Burqi & Faqi (1996), les personnes ayant un niveau d'éducation et de formation formelle plus élevé sont plus susceptibles de passer du statut d'apprenti non qualifié à celui de maître artisan indépendant.

En effet, les entrepreneurs formels sont mieux informés que les entrepreneurs informels (Kenal & Mahmood 1998 ; Gurtoo & Williams, 2009). Ainsi, les premières études sur l'entrepreneuriat ont établi une relation négative entre le niveau d'éducation et l'entrepreneuriat, suggérant que la poursuite d'une carrière entrepreneuriale était laissée à ceux qui n'avaient pas un niveau d'éducation élevé (Collins & Moore, 1964). Par contre, dans leurs travaux (Robinson & Sexton 1994 ; Bates 1995 ; Orser & al. 2012) démontrent tout le contraire, à savoir qu'il existe une relation positive entre un niveau d'éducation plus élevé et la probabilité de créer une entreprise. Cela étant, l'éducation est vraisemblablement liée aux connaissances, aux compétences, à la motivation, à la confiance en soi, à la capacité à résoudre les problèmes, à l'engagement et à la discipline. On s'attend en tout état de cause à ce que l'éducation supérieure augmente la capacité à faire face aux défis éventuels et à saisir les opportunités telles qu'elles se présentent (Welsh et al., 2017).

Pour renforcer le rôle et la place de l'éducation dans le développement moral et intellectuel de la communauté, Saidi & al. (2017) estiment que les entrepreneurs ayant un niveau d'éducation supérieur sont censés prendre des décisions bien stratégiques et de qualité pour gérer une entreprise de manière à réduire la probabilité d'échec. Par conséquent, les entreprises détenues et gérées par des entrepreneurs ayant une expérience éducative supérieure augmentent leur succès par rapport à leurs homologues (Mozumdar & al.2020).

En prenant en considération les différentes positions trouvées dans la littérature, nous considérons dans cette recherche que le faible niveau d'éducation est un facteur important déterminant le micro-entrepreneuriat féminin informel. Par conséquent, nous proposons l'hypothèse suivante :

H₂ : Le faible niveau d'éducation influence le choix du micro entrepreneuriat informel des femmes

2.3. Capital de démarrage

Le montant du capital de départ est important lorsque l'on décide de devenir entrepreneur et dépend de la variation des coûts fixes. Toutefois, les femmes ont tendance à utiliser moins d'argent que les hommes lorsqu'elles créent une entreprise, ce qui peut affecter l'avenir de l'entreprise. En plus d'utiliser moins d'argent que les hommes, les femmes entrepreneurs utilisent moins de financements externes et préfèrent utiliser leurs propres économies (Carter & Rosa, 1998). Lorsqu'elles ont besoin d'un soutien financier, elles préfèrent emprunter de l'argent à leur famille et à leurs amis (Carter & Rosa 1998 ; Hisrich & Brush 1987 ; Olm & al. 1988 ; Johnson & Storey 1993). Il existe différentes explications au fait que les femmes utilisent moins de capital de démarrage lorsqu'elles créent une entreprise. L'une d'elles est que les femmes travaillent dans des secteurs ayant un potentiel de croissance moins porteur de bénéfices et des taux d'échec beaucoup plus élevés (Parker, 2009). Une autre explication est que les femmes doivent combiner la gestion du foyer et de l'entreprise (Verheul & Thurik 2001). Sur la base de la littérature, nous formulons l'hypothèse suivante :

H₃ : Le faible capital de démarrage influence le micro entrepreneuriat informel des femmes.

2.4. L'Age

Selon Fortin & al. (1996); Perderson (2003) et Williams & Perez (2014a), les jeunes sont moins susceptibles d'exercer une activité formelle viable. Ce phénomène s'observe au Burundi du fait qu'il existe un fort taux de chômage de jeunes (55,2% en milieu rural et 65,4% en milieu urbain). La situation est bien inquiétante. Bien que Gennari (2004) propose un schéma en U ; les entrepreneurs plus jeunes et plus âgés sont plus susceptibles d'opérer de manière informelle, ce qu'ils expliquent en grande partie par le manque de moyens alternatifs de soutien par les gouvernements.

2.5. Le manque des terres arables

La majorité de la population africaine subsaharienne dépend de la terre et des ressources foncières pour assurer sa subsistance. La possession de droits d'accès aux terres et autres ressources foncières est un facteur crucial pour déterminer comment les individus pourront

assurer leur subsistance. Dans cette situation, les droits d'accès des femmes aux terres arables deviennent plus faibles comparativement à leurs homologues hommes et ils varient en fonction du temps et du lieu, du groupe social (classe, âge, Conditions de vie familiales, niveau d'éducation ...), de la nature des terres en question, des fonctions qu'elles occupent et du régime juridique applicable localement. *L'ancien président tanzanien Mwalimu Julius Nyerere (1990) disait qu'en Afrique, la femme trime toute sa vie sur une terre qu'elle ne possède pas pour produire ce qu'elle ne contrôle pas, et si son mariage se termine par un divorce ou la mort de son mari, elle peut être renvoyée les mains vides.* De toute évidence, les entreprises opérant dans des locaux alloués par des agences gouvernementales avaient de meilleures chances de succès que celles installées dans des locaux loués par des particuliers (Meressa, 2020). En outre, une recherche menée par Doris (2016) a indiqué que la disponibilité des terrains est très importante pour le succès et la croissance durable des entrepreneurs car elle crée un accès aux ressources et aux marchés nécessaires.

Le terrain dans lequel les GIE doivent exposer et vendre leurs produits est également le problème majeur qui affecte la performance des GIE (Kyalo, 2016). Selon Abdissa & Fitwi (2016), les micros et petites entreprises disposant de suffisamment de locaux de travail (terrains) se développent davantage que les entreprises qui n'ont pas de locaux de travail et de points de vente. La question de la mise à disposition des terres et le système de location des terres ont plus de chance de succès des micros et petites entreprises (Carranza & al.2018). En outre, Hasan et Almubarak (2016) ont signalé que la propriété foncière a une influence significative sur la performance des femmes entrepreneurs.

« A côté d'être un moyen de production économique, la propriété foncière continue à être considérée comme une partie intégrante de l'identité des burundais. Prise sous cet angle, la problématique d'accès des femmes à la terre peut être perçue comme une atteinte à la plénitude des droits dont chacun doit jouir en reconnaissance de son appartenance à la société et de sa citoyenneté ». Au Burundi, l'accès à la terre est très inégal entre les hommes et les femmes. Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2008 sur 80,2% des propriétaires fonciers, 62,5 % sont des hommes et 17,7% des femmes. Cela se comprend aisément si l'on sait que la plus grande partie des successions sont régies par la coutume.

H4 : Le manque de terres influence choix du micro entrepreneuriat féminin des femmes

2.6. La pauvreté

Selon le PNUD (2000), on définit spécifiquement les concepts de « l'extrême pauvreté », la « pauvreté générale » et la « pauvreté humaine ». La BM (2016) essaye d'apporter une nuance entre « la pauvreté absolue » et « la pauvreté relative ». La pauvreté absolue correspond à un

niveau de revenu nécessaire pour assurer la survie des personnes (BM ,2016). En général, ce seuil est calculé en fonction d'un régime alimentaire de base. En outre, elle (BM ,2016) la décrit (la pauvreté), comme c'est (1) avoir faim, (2) être sans abri, (3) être malade et ne pas pouvoir voir un médecin, (4) ne pas pouvoir aller à l'école et ne pas savoir lire, (5) ne pas avoir de travail, (6) s'inquiéter de l'avenir et (7) vivre au jour le jour.

Ainsi, selon toujours, la BM (2016), la pauvreté a de nombreux visages. Elle change de lieu en lieu et avec le temps. Elle a été décrite de différentes manières. Le plus souvent, la pauvreté est une situation à laquelle les gens veulent échapper. La pauvreté est donc un appel à l'action pour les pauvres comme pour les riches –, un appel à l'action pour changer le monde pour que beaucoup plus de gens aient assez à manger, un logement décent, accès à l'instruction, à des soins de santé et à la protection contre la violence, ainsi qu'un mot à dire par rapport à ce qui se passe dans leur collectivité.

« La pauvreté au Burundi comme dans la plupart des pays en développement garde un visage féminin, mais également, les taux de pauvreté, de chômage et d'analphabétisme restent plus élevés particulièrement chez les femmes et les filles. Le profil de la pauvreté révèle que les ménages pauvres sont ceux dirigés par les femmes » ISTEEBU (2008). L'économie du Burundi est essentiellement agricole. Le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) occupe une grande partie de la population active (90%) notamment la population féminine (55,2%), contre 8% pour le secteur tertiaire et seulement 2% pour le secteur secondaire. La population active est de 51.6% (BAD, 2014), et la force de travail en milieu rural est majoritairement féminine. Selon la BAD & l'UNECA (2014), le Burundi reste l'un des pays les plus pauvres (selon l'IDH de 2019 il est le 185^{ème} /189 Pays); le revenu annuel moyen par habitant est l'un des plus bas du monde, soit 240 USD par habitant alors que la moyenne en Afrique est de 1.720 USD et la moyenne mondiale est de 10.857,7 USD selon les données publiées par la Banque Mondiale en 2014 7. Avec la forte croissance démographique, la pression foncière est forte, la fertilité des terres et la productivité sont en baisse, augmentant du même coup le taux de prévalence de la malnutrition qui est de 73.4% pour l'année 2013. L'économie repose à 35 % sur l'agriculture et 75 % de la population est rurale.

H₅ : La pauvreté des ménages influence le choix du micro entrepreneuriat informel

2.7. Le Chômage

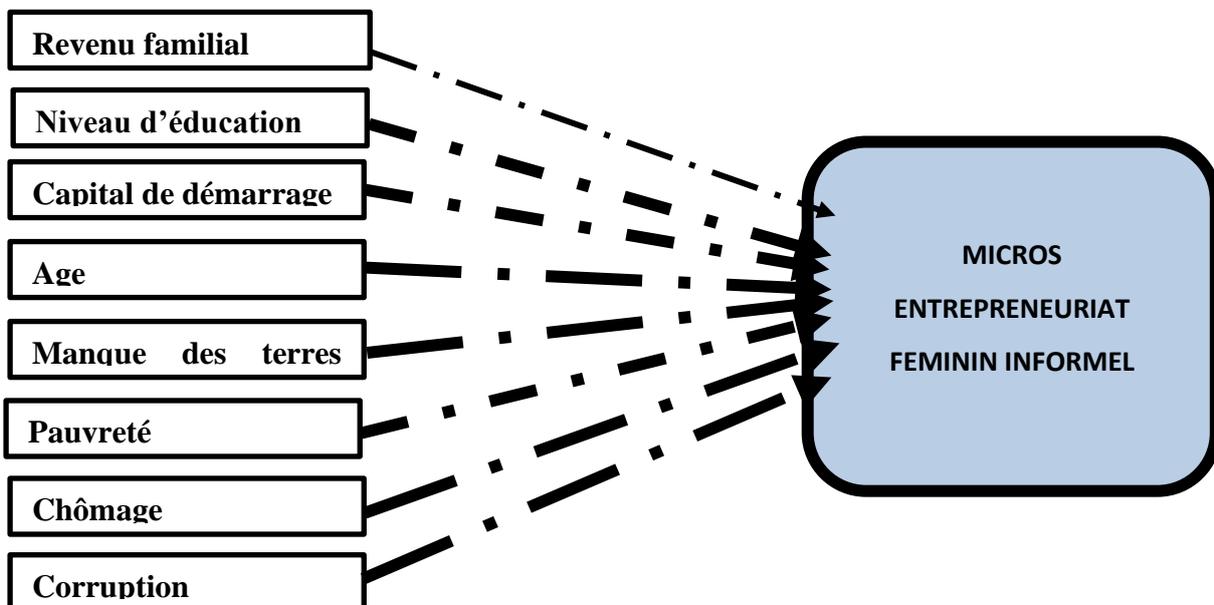
Ainsi selon le BIT (2009)¹, le groupe des "*chômeurs au sens du BIT*" comprend toutes les personnes qui remplissent les trois critères suivants : (1) *Un critère de non activité*; (2) *Un critère de recherche d'emploi* ; (3) *Un critère de disponibilité*.

En effet, depuis Keynes (1936), in *The General Theory of Employment, Interest, and Money* jusqu'aux récents Prix Nobel d'Economie de 2010 Peter Diamond, Dale Mortensen et Christopher Pissarides récompensés pour leurs travaux sur le marché de l'emploi, la problématique de l'emploi a toujours été l'une des principales préoccupations des économistes en passant par Adam Smith (1776) avec sa théorie de main invisible conduisant au plein emploi, la lutte contre le chômage occupe toute sa place à côté de la croissance, de la maîtrise de l'inflation et de l'équilibre extérieur Mankiw (2010). Afrique subsaharienne, les jeunes âgés de 15 à 24 ans (âge légal du travail selon l'OIT) représentent 20 % ; 17 millions de jeunes en Afrique subsaharienne entrent chaque année sur le marché du travail. Les prévisions estiment que cet effectif atteindra 25 millions en 2025. En cumulé, dans les 15 prochaines années, 330 millions de jeunes actifs arriveront sur le marché du travail en Afrique subsaharienne selon les prévisions du BIT (2015). Au Burundi, selon l'ITEEBU (2014), la situation d'activité a été analysée en prenant en compte le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'éducation, la région et le statut matrimonial. Au niveau global, 78,7 % des individus sont des actifs occupés (ils occupent un emploi), 20 % sont inactifs et 1,9 % sont des chômeurs au sens large. Ce taux de chômage au niveau national souligne la pertinence de lui adjoindre le taux de sous-emploi pour étudier les tensions sur le marché du travail burundais. Par milieu de résidence, les données révèlent que le milieu urbain renferme beaucoup de chômeurs alors que le taux de chômage est quasi nul en milieu rural. Plus concrètement, (i) 97,6 % de la population active occupe un emploi contre 2,4 % (au sens élargi) en situation de chômage, (ii) des femmes représentent 54,7 % et les hommes (45,3 %) avec un taux d'occupation de 53,5 % contre 44,1 % des hommes ; (iii) 72,8 % des actifs, dont l'âge est compris entre 25 et 64 ans, sont majoritairement occupés (71,4 %) ; (iv) 4,2 % des personnes âgées (65 ans et plus) sont encore activement occupés ; (v) le taux d'inactivité est de 20,3 %. Le taux de chômage au Burundi est faible selon la définition du BIT soit 1,6 % au sens strict. Le chômage est plus présent en milieu urbain où il atteint 14,7 % au sens large. Il touche davantage les personnes instruites de niveau secondaire (6,9 %) et supérieur (17,9 %).

¹ BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL Département des politiques de l'emploi : MODULE III
La construction du bilan emploi-formation : Méthodologie et étapes de la démarche Module introductif

H6: Le chômage des femmes influence le choix du micro entrepreneuriat informel**2.8. La corruption**

La corruption dans le secteur public est considérée comme un facteur clé qui pousse les entrepreneurs à sortir de l'économie formelle pour s'engager de manière informelle (Buehn, Schneider et Williams 2013). Dans les Pays en développement du moins, cette relation est similaire. Ce constat est partagé par Ahmed (2009), et Gulzar & Jamaid (2010) qui affirment que la corruption dans le secteur public réduit sensiblement la confiance des entrepreneurs dans la gouvernance et les poussent finalement à s'orienter dans le secteur informel. Par ailleurs, Lagarde C. (2017) estime que la corruption affaiblit la capacité de l'État à faire son travail. Elle rabote les recettes dont il a besoin et pervertit les décisions budgétaires, car les autorités peuvent être tentées de favoriser les projets qui rapportent des pots-de-vin au détriment de ceux qui créent de la valeur économique et sociale. C'est mauvais pour la croissance comme pour les perspectives économiques. C'est mauvais, continue Lagarde C. (2017) pour l'équité et la justice, car les pauvres sont ceux qui souffrent le plus de la diminution des dépenses sociales et des sommes investies dans le développement durable. C'est également mauvais pour la stabilité économique, car des rentrées fiscales réduites, combinées à un usage dispendieux des deniers publics, constituent un mélange toxique qui dégénère facilement en déficits incontrôlables.

Modèle de recherche

3. Méthodologie et résultats

3.1. Approche Méthodologique

Pour comprendre les facteurs qui déterminent l'engagement des femmes dans le micro entrepreneuriat informel, un questionnaire a été conçu et c'est la méthode d'enquête par questionnaire qui a été choisie. Elle a été effectuée dans la zone frontalière de Gatumba, commune Mutimbuzi, Province Bujumbura. Cette zone regorge des potentialités énormes puisque non seulement elle se trouve sur la frontière entre le Burundi et la République démocratique du Congo (RDC) mais également c'est dans la même zone où est érigé la ZES/ESZ qui est un partenariat dynamique entre le gouvernement du Burundi et des experts en développement des entreprises du secteur privé.

Notre enquête a été réalisée sur un échantillon 100 femmes choisi selon la méthode aléatoire simple. Ce sont des femmes actives, évoluant toutes dans le secteur informel et gèrent leurs petits commerces transfrontaliers c'est-à-dire qu'elles exercent leurs activités sur la frontière des deux pays, sur le marché de Gatumba (*celles-ci se trouvent dans l'obligation de payer la taxe communale à l'entrée du marché s'elles n'y échappent pas*) ou simplement sillonnent la ville de Gatumba à longueur de journée. Les produits faisant objet de ce commerce transfrontalier sont en grande majorité des produits agricoles (fruit, légumes, champignons, riz, la patte de Manioc dite « *Ububamo* ». Etc.), produit de pêche (les Ndagalas secs, le Mukeke grillé.), et bien d'autres produits comme les poules, les produits Brarudi (Brasserie Limonaderie du Burundi comme Bière, Fanta etc.), l'eau minérale, et des jus.

L'étude vise à comprendre quels facteurs jouent un rôle déterminant dans le micro entrepreneuriat féminin au Burundi avec un focus sur le secteur informel. La présente étude a tenté d'explorer les différents facteurs, qui relèvent de l'environnement et d'autres personnels (Palmer et al. 2019). L'étude a été menée au mois de Juin 2020 et a vu une participation de plus de 100 femmes entrepreneurs. La plupart d'entre elles exploitent de petites activités familiales ou individuelles. Certaines d'entre elles payent la patente parce qu'elles se sont installées sur le marché de Gatumba. Toutes les femmes ayant été enquêtées ne se sont pas fait enregistrées dans les livres de l'agence de Promotion des Investissement, pour exercer formellement et disposer d'un registre de commerce et du numéro d'identification fiscal (NIF). En plus des données de base (âge, le statut matrimonial, le niveau d'éducation ...), les questions portaient sur les motivations derrière leurs engagement dans le micro entrepreneuriat.

3.2. Résultats de la recherche

3.2.1. Revenu réalisable

Le revenu qu'il est possible de réaliser, est l'un des éléments déterminants l'engagement et la poursuite de ces activités sur la frontière de Gatumba à en croire aux propos des femmes ayant participé à notre enquête. Il faut souligner qu'il dépend également de l'importance du capital de démarrage. Ainsi, compte des résultats issus de notre enquête, il existe une certaine proportionnalité entre le capital de démarrage et le revenu réalisé au quotidien. En effet, plus le capital est important, plus le revenu réalisable est proportionnellement important. De manière concrète, 51 % de nos enquêtées affirment que proportionnellement au capital engagé, elles réalisent un revenu de moins de 20000 Fbu (capital + bénéfice), 40% estiment dégager facilement un revenu se situant entre 21000 et 50000 Fbu, tandis que 5%, elles, parviennent à réaliser entre 51000 et 100 000 Fbu de revenu par jour. Il en va ainsi pour leur capacité à calculer des bénéfices ou pertes. Plus de 68% reconnaissent leurs capacités à connaître si elles ont gagné ou pas, tandis que 28% avouent qu'elles ne parviennent pas à savoir si réellement elles ont réalisé des bénéfices ou des pertes. Ceci est généralement une conséquence directe de leur faible niveau d'instruction. Par ailleurs, on comprendra que le niveau d'instruction, de manières générales conditionne bien d'autres variables.

3.2.2. Niveau de scolarité

Avec un faible niveau de scolarisation (seulement 3 années d'études en moyenne), les femmes enquêtées se trouvant dans l'incapacité de poursuivre les études, abandonnent et embrassent le secteur informel pour la plupart des cas. Très jeunes, elles sont entrées dans l'économie informelle du fait de leur manque de formation aux métiers qui demandent une qualification. La majorité des femmes entrepreneurs interrogées ont un de scolarité primaire 46 %, d'ailleurs la plupart des 46 % n'a même pas terminé le cycle primaire même si elles l'avaient commencé. Parmi elles, 26% n'ont pas pu terminer l'école secondaire tandis que 17% n'ont jamais fréquenté l'école. Le diplôme de l'école secondaire est détenu par seulement 6 % au moment où celui d'université est a été décroché par 2 % des femmes ayant participé à notre enquête. Ce qui est évident à travers notre analyse est que le niveau d'instruction est une variable qu'importante dans l'explication des choix professionnels.

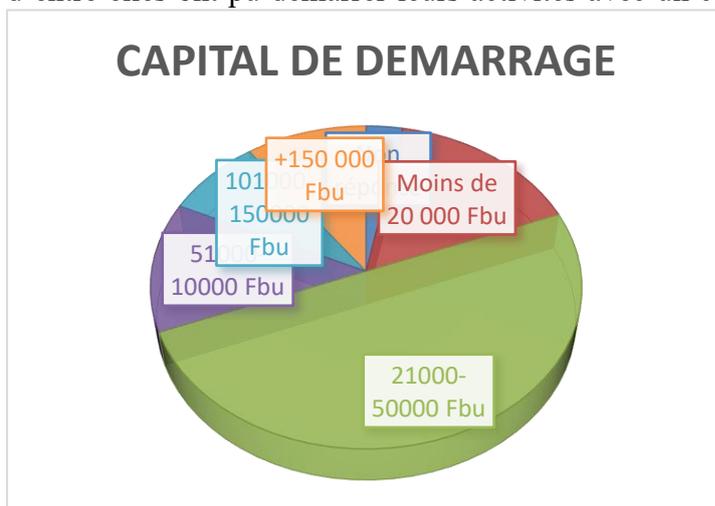
Niveau de scolarité	Nb. cit.	Fréq.
---------------------	----------	-------

Non réponse	3	3,00%
Études primaires	46	46,00%
Études secondaires non terminées	26	26,00%
Diplôme d'études secondaires	6	6,00%
Université	2	2,00%
Jamais à l'école	17	17,00%
TOTAL OBS.	100	100%

3.2.3. Capital de démarrage

Le secteur informel est caractérisé par la faiblesse ou l'absence de capital dans le processus de production. Par exemple en Afrique de l'Ouest, l'épargne, le don ou l'héritage sont, de très loin, les principales sources de financement du capital dans le secteur informel, représentant entre 65% à Dakar et 95% à Ouagadougou du financement total. Dans le cadre de notre enquête, 50% de femmes enquêtées ont un capital compris entre 21000 et 50 000 bifs.

D'autres (16%), ont préféré commencer avec un capital de moins de 20 000 tandis que 13% d'entre elles ont pu démarrer leurs activités avec un capital relativement élevé compris entre



51000 et 100000, 8% avec un capital compris entre 1 01 000 et 150 000 Bif et enfin 10 % ont pu rassembler plu de 150 000 pu démarrer leurs activités entrepreneuriales dans l'informelle.

3.2.4. L'Age

A partir des résultats de notre enquête, on constate que 48 % de femmes entrepreneurs exerçant dans le secteur informel à la frontière entre le Burundi et la RDC ont un âge compris entre 21 et 30 ans, 27 % des disposent d'un âge compris entre 31 et 40 ans, 15 % de femmes

entrepreneurs enquêtées ont quant à elles un âge compris entre 41 et 50 ans. Dans cette analyse, on constate que celles de la tranche de 51 à 60 ans ne représentent qu'un seul pourcentage (1%) au mont où les moins de 20 ans sont représentés à hauteur de 6 % des femmes entrepreneurs du secteur informel de la zone Gatumba. Nos résultats sont confortés par l'OIT(1998), qui reconnaît que la tranche d'âge de la population active est comprise entre 15 et 64 et elle correspond parfaitement à celle qui a été retenue dans le cadre de cette recherche.

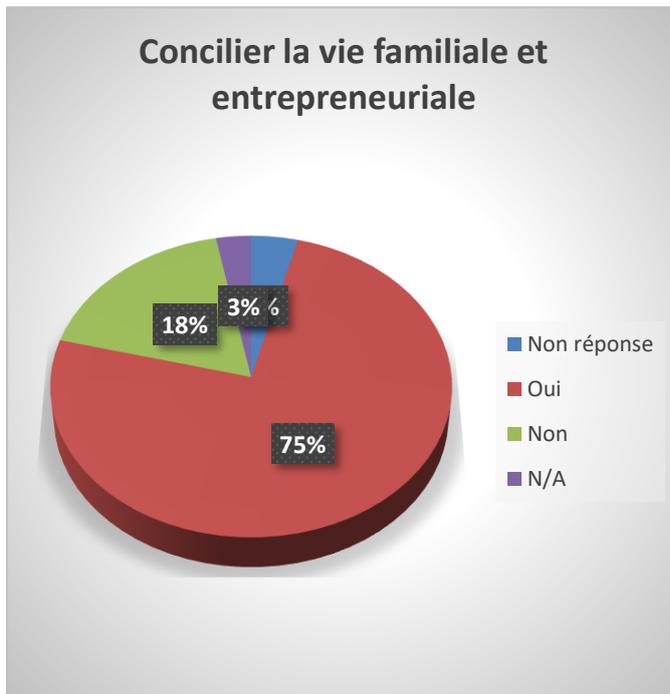
Tranche d'Age	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	3,00%
Moins de 20 ans	6	6,00%
21 - 30 ans	48	48,00%
31- 40ans	27	27,00%
41 -50 ans	15	15,00%
51 -60 ans	1	1,00%
61 ans et plus	0	0,00%
TOTAL OBS.	100	100%

3.2.5. Concilier la vie familiale et entrepreneuriale

La possibilité de concilier la vie de mère famille et des affaires est extrêmement importante pour la majorité des femmes interrogées. La plupart d'entre elles affirment avoir des difficultés énormes à pouvoir concilier les tâches ménagères et les affaires. Toutes fois, elles expriment une forme de résignation, car n'ayant pas de meilleures solutions alternatives. Cela s'appuie sur la théorie de Brush & al. (2009) selon laquelle, la maternité et le lieu d'activité ont une influence sur les choix entrepreneuriaux des femmes. Au Burundi, l'emploi des femmes dans le formel est possible dans des secteurs comme l'agriculture, le commerce, la construction (aide-maçons), la restauration etc. Considérant que la mobilité géographique des femmes dans certains types d'emplois formels est handicap majeur à leur employabilité, l'entrepreneuriat, informel pour nombreuses d'entre elles est considéré comme la meilleure alternatives qui s'est déjà avérée conciliable avec le rôle de mère au foyer. Par le Loh-Ludher (2012), affirme que le travail des femmes dans l'informel est en quelque sorte une forme de prolongement de leur travail domestique. Cette idée est soutenue par Franck (2012) qui estime que les femmes utilisent le micro-entrepreneuriat comme un moyen de renégocier les frontières spatiales qui encadrent leur rôle sexué. Quant au CA, la majorité des femmes estiment que le C.A journalier

est normalement proportionnel au capital de départ. Le constat général est que plus elles commencent avec un faible capital, plus elles réalisent un chiffre d'affaire conséquent et il varie de 20 000 Fbu à 150 000 Fbu. En outre, elles restent unanimes sur la nécessité de réaliser une activité qui génère des bénéfices au quotidien pour subvenir aux besoins de la famille.

La question de conciliation de la vie de famille (mère, épouse, femme au foyer ...) est une question fondamentalement délicate pour nos enquêtées. Même si 75 % se sont exprimées en faveur de oui, elles soulignent néanmoins qu'elles parviennent à s'en sortir bien mais que la tâche est délicate au moment où 18% d'entre elles, reconnaissent simplement leurs difficultés à concilier les deux responsabilités.



Elles ont exprimé leurs peines à se réveiller 4h du matin pour aller puiser de l'eau, revenir avant 7h pour préparer les enfants qui doivent aller à l'école, et aller à la frontière ou même au-delà en RDC pour s'approvisionner. Par rapport à la communication, elle ne pose normalement pas de problème majeur, 91% nous ont confié n'avoir pas de souci de communiquer puisqu'elles parlent presque toutes le Kiswahili qui est une langue utilisée dans les affaires par la majorité de la population de la sous-

région (Burundi-RDC-Kenya-Tanzanie-Rwanda). Par rapport aux formalités douanières, le Burundi, la RDC et le Rwanda, forment ensemble, la Communauté Economique de la Région des Grands Lacs (CEPGL), c'est donc dans ce cadre que la circulation des biens, des capitaux et des hommes ne posent plus de souci depuis 1976. Nos enquêtées l'ont donc confirmé à hauteur de 94%.

3.2.6. Autres facteurs

Il est ressorti dans notre cette recherche que la 1^{ère} motivation derrière cet engagement des femmes dans l'informel, est de répondre aux besoins fondamentaux des ménages, une raison évoquée par 94% de participantes à notre enquête. Cela est donc biens valable tant pour les femmes qui ont leurs conjoints à la maison (car, elles estiment que le revenu apporté par le conjoint est insuffisant), que celles qui sont veuves ou célibataires avec des enfants à charge.

C'est dans cette perspective que 96 % de ces mêmes femmes, affirment s'être engagées pour justement gagner un revenu quotidiennement en vue de se valoriser elles-mêmes, mais également apporter leurs propres contributions dans la vie du ménage.

Cependant, à la question du choix du commerce par amour ou par contrainte, 62% de nos enquêtées affirment que n'eût été leur situation de *pauvreté*, elles n'auraient pas choisi ce genre d'activité. Cela nous a fait comprendre que derrière cet engagement se trouve les déterminants de nécessité et d'opportunité. Elles ont donc choisi le commerce transfrontalier par manque d'autres alternatives. Par contre, 35% de leurs collègues, avouent que mis à part leur situation difficile, le commerce est leur activité privilégiée. Il faut souligner en effet, que ces points de vue varient généralement en fonction du niveau d'instruction de nos enquêtées. Celles qui ont, ne fut ce que le diplôme du niveau secondaire ou universitaire, estiment qu'elles s'orienteraient autrement s'elles en avaient les possibilités. Dans tous les cas la majorité des enquêtées 97 % ont convergé sur le fait qu'elles avaient le souci d'être autonome financièrement et reconnaissent à 96 % qu'il n'y avait pas d'autres possibilités d'emploi raison pour laquelle elles ont choisi ce domaine d'activité dans secteur informel.

Conclusion

Cette étude présente donc de nouvelles connaissances sur le micro-entrepreneuriat informel des femmes au Burundi. Contrairement à l'opinion selon laquelle le micro-entrepreneuriat informel des femmes burundaise n'est déterminé que par "l'exclusion involontaire du marché du travail" ou la "pauvreté", cet article a montré que le micro-entrepreneuriat informel des femmes peut être déterminé par un large éventail de facteurs, notamment : la manque de revenu, le manque de terres cultivables, le chômage, la pauvreté, l'intérêt de faire des affaires, une flexibilité et une autonomie accrue, la possibilité de combiner avec les obligations familiales et la renégociation des pratiques spatiales.

En outre, nous faisons l'hypothèse que la décision des femmes de la zone étudiée de s'engager dans l'entrepreneuriat informel dépend d'une part de leurs caractéristiques individuelles, lesquelles sont conditionnées par les caractéristiques du ménage dans lequel elle vit (l'âge, taille du ménage, les conditions socio-économiques en général, le niveau d'instruction ...) et du chef de ménage (revenu, niveau d'instruction, secteur d'activité formel ou informel dans lequel il exerce) de l'autre par les caractéristiques institutionnelles. La prédominance du niveau primaire et secondaire mais également de celles qui n'ont jamais fréquenté l'école, dans ces activités informelles sur la frontière des deux pays (Burundi - RDC), traduit le fait que l'entrepreneuriat informelle, constitue dans cette société, plus ou moins le refuge des recalés

scolaire. À partir du supérieur, elles essayent généralement de se faire employer par dans des institutions tant publiques que privées formelles. Quant aux analphabètes, elles se consacrent généralement aux travaux ménagers ou aux activités salariales informelles, avec pour la plupart des cas des difficultés d'apprécier le niveau de rentabilité ou de perte. La situation de richesse du couple constitue donc un facteur déterminant de la capacité de la femme à entreprendre dans le secteur informel. En effet, les femmes entreprennent différemment selon qu'elles appartiennent à des couples pauvres, moyens mais également le niveau du capital dépendra des moyens du ménage dans l'ensemble. Par ailleurs le constat est que l'entrepreneuriat féminin informel reste globalement influencé par la situation professionnelle du conjoint s'il est encore en vie ou s'il. En effet, le revenu du conjoint constitue une variable essentielle dans l'engagement de la femme à entreprendre dans le secteur informel ou pas.

Limites et implications de la recherche

L'échantillon limité de cette étude a des implications sur la généralisation des résultats. D'autres études sur les activités de micro-entrepreneuriat des femmes au Burundi sont donc encouragées. Cette analyse souligne comment la décision des femmes burundaises d'entreprendre dans l'informelle n'est pas isolée des autres décisions et choix, s'inscrit dans des considérations normatives et constitue un choix rationnel collectif pour les femmes entrepreneurs du secteur informel. Cette analyse est une première en son genre et appelle à la réalisation d'enquêtes supplémentaires auprès des femmes (et des hommes) entrepreneurs du secteur informel dans d'autres pays pour établir ce concept de la sous-région de l'EAC Par exemple.

REFERENCES

1. Ahl, Helene (2006). Why research on women entrepreneurs needs new directions. *Entrepreneurship Theory and Practice*. 30(5) 595-621
2. Ahmad A, et al. (2005) Different roles of N-terminal and C-terminal halves of HIRA in transcription regulation of cell cycle-related genes that contribute to control of vertebrate cell growth. *J Biol Chem* 280(37):32090-100
3. Bonet Fernandez d. & al, l'économie circulaire : quelles mesures de la performance économique, environnementale et sociale, 2014
4. Brush C. G., De Bruin A. & Welter F., (2009). « A gender-aware framework for women's entrepreneurship », *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, Vol. 1, N°1, p.8-24.

5. Franck A., (2012), « Negotiating gendered spatial boundaries : women's food hawking in Penang, Malaysia », in van Heuvel D. and Calaresu M. (Eds), *Food Hawkers : Selling in the Street from Antiquity to the Present*
6. Gning Sadio Ba, 2013: « Les femmes dans le secteur informel aujourd'hui », in *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*, 2013
7. Loh-Ludher L., (2012). « Women in the informal sector in Malasia », *Baha'i Topics*, disponible sur: <http://info.bahai.org/article-1-7-6-12.html>.
8. OIT (2012), « Rapport sur le travail dans le monde 2012. De meilleurs emplois pour une économie meilleure », Institut International d'Etudes Sociales.
9. Simen et Dally, (2016) : Importance des réseaux de relations personnelles dans le processus de création d'entreprise : Le cas des femmes-entrepreneures au Sénégal
10. Simen S. F. & Diouf I. D. (2014), Importance des réseaux de relations personnelles dans le processus de création d'entreprise : le cas des femmes-entrepreneures au Sénégal, in les Actes de la Conférence Internationale Francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFEPME), Agadir du 28 au 31 octobre 2014.
11. Williams C.C. (2009), Entrepreneurship and the informal sector: some lessons from India, *International Journal of Entrepreneurship and Innovation*, Vol.10 n°1, p.55-62.
12. Yvon Pesqueux. De l'entrepreneur et de l'entrepreneuriat. Master. France. 2020. ([halshs-02915781v3](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02915781v3))